Décembre 2014

Le Pt'it Bréch !

photo : Jean-luc Brand

BRECHAUMONT

Mot du Maire

Chers Concitoyens,

Comme vous avez pu le constater, les travaux de réhabilitation en nouvelle mairie de notre ancienne école, désaffectée depuis 15 Ans, ont débuté ! En fait, ce ne sera qu'un retour de la mairie en son lieu initial.

A cet effet, nous vous prions de nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux !

Certes, les investissements sont très lourds à hauteur de **1,1 million d'€uros** pour l'aménagement :

- de la mairie également siège social du Syndicat d'Eau et du Syndicat Scolaire
- du logement à l'étage
- du parvis
- du parking
- du local technique qui servira à notre Corps de Sapeurs-Pompiers ainsi que d'entrepôt communal

Cependant, cette réalisation, mûrie et réfléchie depuis de longue date, est finançable grâce à l'obtention de subventions et à l'arrêt de remboursement d'annuités d'emprunts qui viennent à échéance en décembre 2014. **Ce cœur du village sera notre nouvelle identité** avec beaucoup de souvenirs dans ces lieux chargés d'histoire pour une grande partie d'entre nous !

A terme, ces travaux permettront l'émergence d'une mairie fonctionnelle et accueillante pour tout public à la place d'un local où nous sommes à l'étroit ainsi que d'une place du village bien agencée qui disposera d'un parking, d'un abri-bus, de verdure et qui servira de lieu d'échange et d'information de la population en lieu et place d'un terrain vague.

Ce centre village, nous en serons fiers : ce sera l'identité visuelle de notre cher village !

En ces temps de festivités, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année et donnent rendez-vous aux administrés de plus de 65 ans au traditionnel Repas des Aînés organisé à la MARPA de Bréchaumont le Samedi 10 Janvier 2015.

Le Maire

Franck GUITTARD

SOMMAIRE

- Résumé des conseils municipaux p.4
- Explication du projet de nouvelle Mairie et place (objectifs, plans, coût) p.5
- Opération brioche p.11
- Travaux collectifs devant l'Eglise p.12
- Visite de la forêt avec les gardes ONF p.13
- Repas de la Marpa (Barbecue et carpes-frites) p.14
- Commémoration du 11 Novembre 1918 p. 15
- Bataille de Bréchaumont, le 13 Août 1918 ...contée par Christophe p.16
- Mariages (Deux mariages à Bréchaumont !) p.17
- Un anniversaire exceptionnel ... p.19
- Grands anniversaires et Etat civil p. 20
- Informations diverses p.21
- Information sur la rénovation des bâtiments p.22
- Rendez-vous à ne pas manquer et idée de restauration rapide p.23
- Groupe de footing à Bréchaumont p. 24
- Soirée d'échange des savoirs et marché de Noël à la Marpa p.25
- Numéros utiles et talon d'expression p.26

Résumé des Conseils municipaux

Les décisions abordées sont celles des conseils de Juin, d'Octobre et de Novembre

Juin :

-Franck Guittard a été désigné pour voter lors des élections sénatoriales du 28 Septembre 2014.

-Le tarif d'une concession dans le cimetière communal a été fixé à :

- 60 euros pour 20 ans pour les concessions d'une taille de 2M/1M
- 30 euros pour 20 ans pour les concessions d'une taille de 0,5 M/1M
  (La durée d'une concession était auparavant de 30 ans.)

Octobre :

-La location de la chasse de Bréchaumont a été renouvelée à M. Adrien Stutz pour la période 2015-2024. Le prix fixé est de 4000 euros HT et charges. Cette somme est reversée à la caisse accident agricole selon la volonté de la majorité des habitants du village.

-Une convention a été signée entre la commune et le club Canin. Celle-ci prévoit après la délibération du Conseil municipal que :

- La commune ne participe pas financièrement concernant les investissements de l'Association, à la demande de cette dernière.
- La commune continue de prendre en charge l'électricité, utilisée par le club de l'AS Bréchaumont, dans la limite de 3500 euros annuels.
- L'assurance des locaux revient à la commune. En revanche, l'assurance du matériel est assurée par l'association.
- La tondeuse communale est cédée gracieusement à l'AS Bréchaumont, qui entretiendra les deux terrains au profit des deux associations utilisant à présent ces terrains.
- En cas de travaux la municipalité doit y consentir au préalable.
- Une clôture est installée par le club canin pour prévenir de l'éventuel problème de commandement d'un chien durant les entrainements.

-Le conseil a décidé de s'opposer à l'établissement d'un plan local d'urbanisme intercommunal ainsi que la loi ALUR lui en laisse l'opportunité. Bréchaumont souhaite donc continuer à appliquer le règlement national d'urbanisme en l'absence d'une carte communale valide.

Dans le cadre de la construction du lotissement au centre du village, le promoteur a accepté de payer une part importante de l'assainissement (36 000 euros sur 50 000), ainsi que de payer l'installation d'un transformateur plus puissant dédié à l'approvisionnement du lotissement.

-Le conseil a souhaité l'organisation d'une réunion avec le bureau d'étude IRH concernant l'assainissement et l'étude de zonage pour avoir plus de précisions quant à la suite à donner dans ce domaine. Elle aura lieu le 12 décembre à 18H.

Novembre :

Une taxe d'aménagement de 3% a été votée ; elle s'applique à l'ensemble des constructions, des particuliers comme des entreprises. Bréchaumont était jusque là un des seuls villages à ne pas avoir adopté cette taxe. Mais le maximum de 5% souvent appliqué a été jugé trop élevé pour notre commune.

-Des réunions de chantiers sont organisées chaque Mercredi à 16H entre la municipalité et les entreprises intervenant dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne école. Vous avez la possibilité de vous y rendre si vous le souhaitez.

-L'armoire de contrôle du syndicat d'eau a été déplacée au presbytère. Lionel Michallet y sera d'ailleurs logé durant la durée des travaux.

-Un permis de construire a été délivré à la Marpa pour l'édification d'un garage dédié au personnel et aux résidents. L'association de la Marpa finance intégralement ce projet.

Le charme d'un cœur de village

Communément on présente les villages français typiques avec une place de village et sa Mairie, une église, et … un bar PMU. Nous avons l'église, avec ce projet nous aurons une place et une Mairie dignes de ce nom mais le bar PMU n'est pas encore dans les tiroirs. Ce projet est en phase d'étude par la municipalité depuis maintenant 10 ans. Il doit répondre à de multiples attentes.

Actuellement notre Mairie pose des soucis techniques non négligeables. Lors des différentes réunions que nous tenons, Christelle, notre secrétaire de Mairie, doit effectuer son travail en étant entourée de personnes discutant près d'elle ; travailler dans ces circonstances est très compliqué. Lors des mariages, la situation est ubuesque avec les témoins qui arrivent tout juste à se faufiler dans la mairie.

Il n'est plus possible de « recevoir convenablement » à Bréchaumont, dans un bâtiment institutionnel et public tel que le nôtre actuellement.

La maison de tous, la Mairie, doit redevenir un endroit agréable, où les habitants de Bréchaumont prennent plaisir à se rendre.

Mais ce projet ne peut pas se faire sans une restructuration globale du centre-village de Bréchaumont.

En effet, un terrain vague ne peut plus constituer une place de village. Il en va de notre image, mais aussi de notre plaisir à habiter Bréchaumont. Les lieux communs, publics du village ont leur importance dans le vivre ensemble que nous tenons à préserver.

Ainsi, cette revitalisation du centre-village avec l'aménagement global du site doit constituer un coeur de village. Un parvis spécifique pour la Mairie sera implanté qui se prolongera jusqu'à l'escalier de l'Eglise. En juxtaposition et dans le prolongement de ce parvis, une place des Fêtes se développera dans un espace libre encadrée par des arbres. Le stationnement sera structuré par des files de pavés ; vingt deux places sont prévues.

Nous avons tenu pour la réalisation de ce projet à préserver l'ancienne école de Bréchaumont ! Seule la partie séparée et accolée du bâtiment ne contenant qu'une pièce sera démolie. C'est une volonté ferme qui a animé l'équipe municipale, celle de mettre en valeur le patrimoine bâti de Bréchaumont et ainsi garder une cohérence historique nécessaire à l'identité de notre village.

C'est donc un projet qui va nécessiter plusieurs années de travaux et qui va permettre à Bréchaumont de s'appuyer dans le futur sur un centre village cohérent et une meilleure praticité des équipements communaux.

Le projet doit donc répondre à deux impératifs durables : la fonctionnalité et l'esthétique, dans un coût modéré pour ses habitants. De sorte que ce projet n'apporte que des avantages aux Bréchaumontois et non des désagréments, qu'ils soient d'ordre pratique ou financier.

Les impératifs étant une maîtrise des coûts et du budget de façon à ce que ce projet se traduise par un véritable atout pour le village et non comme une gabegie financière.

L'aspect financier du projet a déjà fait beaucoup débat, c'est pourquoi nous tenons à vous faire part ici du coût acté de ce projet, celui de la Mairie et de l'aménagement global du site. Toute la transparence est de mise pour que ce projet ne soit pas celui de la municipalité mais bel et bien de la commune.

L'exposé du projet va se faire en deux parties. En premier lieu, vous allez découvrir l'ensemble des plans mais également leur mise en forme réalisée virtuellement, puis nous aborderons le coût du projet détaillé ainsi que les différentes entreprises retenues suite à l'appel d'offres lancé par la commune.

Le local pompier sera détaillé dans le prochain bulletin, sur le plan visuel comme sur le plan technique. L'appel d'offre était un appel d'offre global, opéré pour l'ensemble du projet, il a permis aux entreprises retenues de proposer des offres plus intéressantes d'un point de vue financier. Mais la construction même de ce local, en lieu et place de l'actuelle mairie, ne se fera que dans un deuxième temps.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, un de ses adjoints, ou de vous rendre en Mairie, où le dossier complet du projet final est mis à disposition de tous les habitants de Bréchaumont, ceci depuis plusieurs mois.

Schubnel Loïc, 3ème adjoint

Projet Mairie / plans

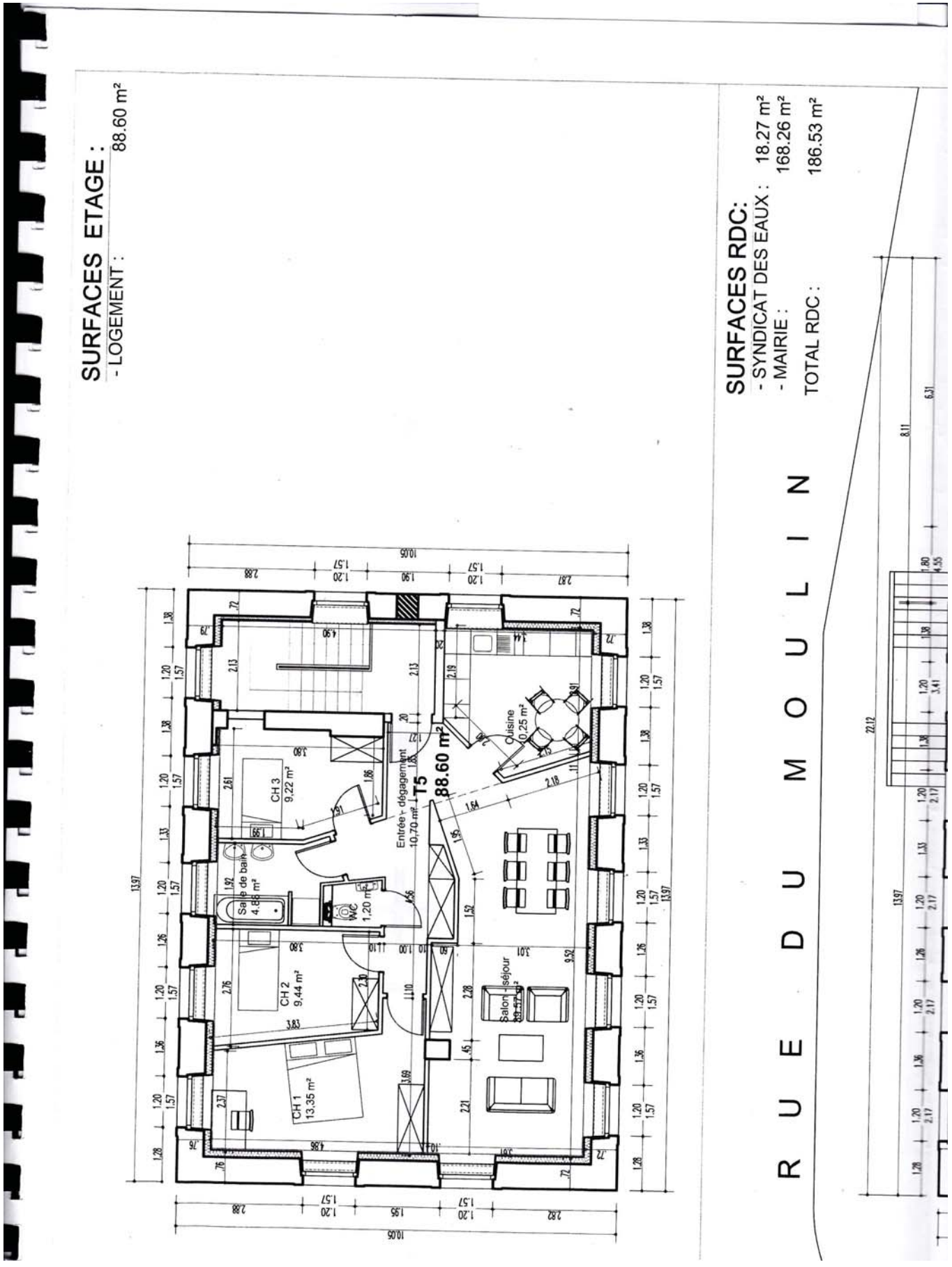

Projet Mairie/ plans (suite)

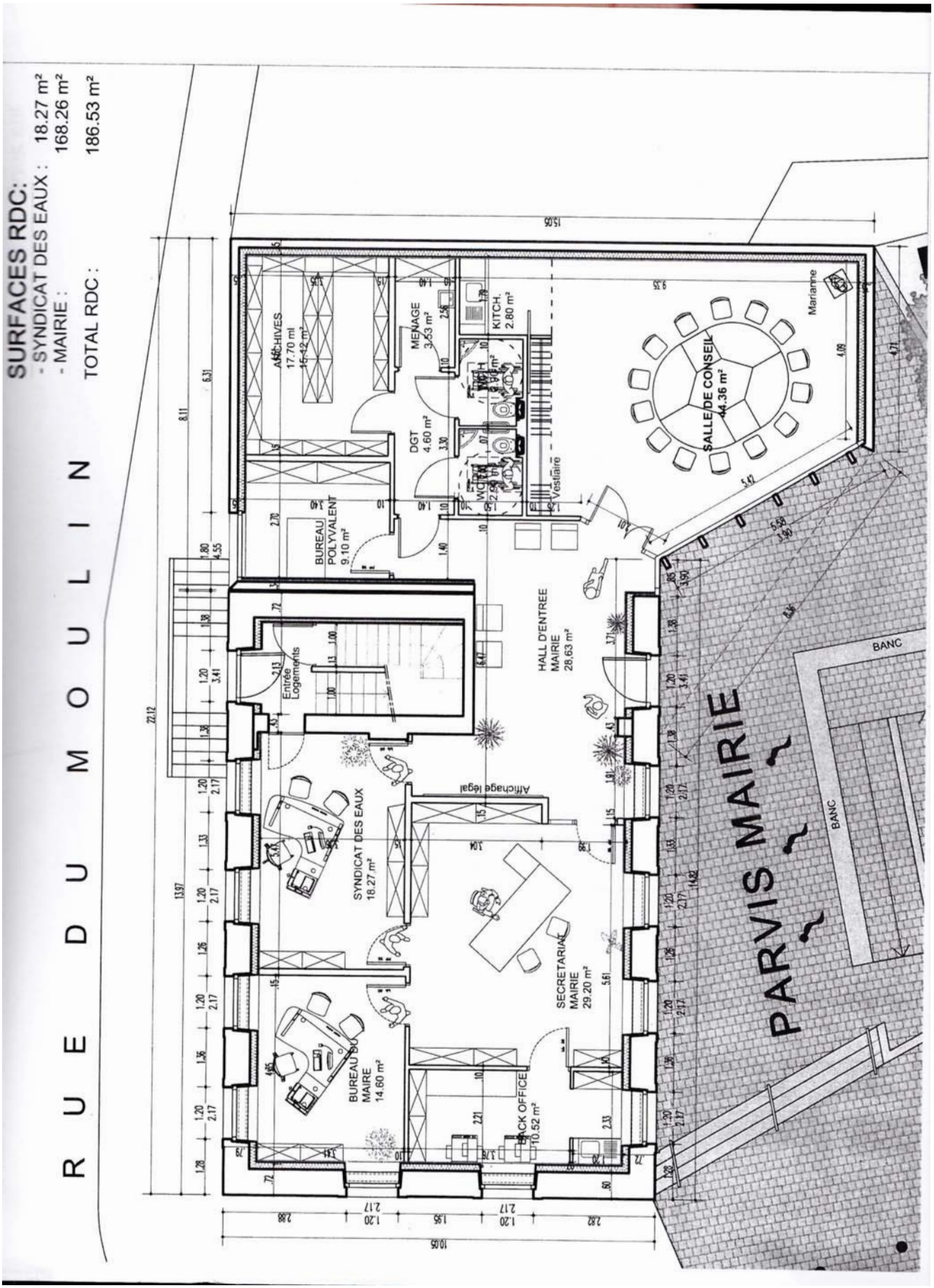

L'aspect extérieur de votre future Mairie

Projet Mairie / Coût

Ouvrages à réaliser	Entreprises retenues
Voirie **– R**éseaux divers	TP SCHNEIDER à Wittenheim
Démolition - **D**ésamiantage	BATICHOC à Riedisheim
Gros œuvre	SCHWOB Bâtiments à Traubach-le-Bas
Charpente bois	SCHWOB Bâtiments à Traubach-le-Bas
Couverture-**E**tanchéité**–Z**inguerie	Reste à attribuer
Menuiserie extérieure Alu	Reste à attribuer
Sonde géothermique	ERBOTEC à Saint-Louis
Chauffage – **S**anitaire - **V**MC	BILGER à Riespach
Electricité	BIHL à Retzwiller
Menuiserie intérieure bois	SCHWOB Bâtiments à Traubach-le-Bas
Carrelage - **F**aïence	MULTISOLS à Colmar
Revêtement de **s**ol souple	MULTISOLS à Colmar
Peinture – **C**répi extérieur	SOSPERA à Ballersdorf
Occultation	OFB à Kilstett
Etanchéité à l'air	RM ENERGY à Hagenbach
Plâtrerie–**F**aux-plafond-**I**solation	Reste à attribuer
Chape	TECHNOCHAPE à Kingersheim
Serrurerie - **S**ignalétique	Reste à attribuer

- Coût total de la Mairie : 615 000 €
- Coût du logement situé à l'étage de la Mairie (90 m²) : 103 000 €
- Coût de la place : 164 000 €
- Coût du local pompiers (communal) : 216 000 €

Coût total du projet HT 1 098 000 €
Coût total du projet TTC 1 144 000 € (TVA 4% à acquitter)

Non Inclus → Frais annexes : Architecte, Bureaux d'Etudes : structure, électricité, voirie et réseaux divers, thermiques

Subventions acquises

- ERDF → 28000 €
- Handicap → 9000 € pour mise aux normes handicapés
- Réserves parlementaires → 10000 € de Mme la sénatrice Catherine TROENDLE

Nous espérons également des subventions du Conseil Régional.
Montant total provisoire des subventions : 44000 €

Les montants communiqués sont estimatifs, établis par le bureau d'études EMA d'Altkirch. Nous avons préféré vous les présenter pour plus de clarté mais il est important de souligner qu'au vu des devis retenus, il apparaît une minoration d'environ 10% par rapport à l'estimatif initial. Nous avons donc considéré que compte tenu d'éventuels imprévus il était plus opportun de présenter le coût total du projet majoré de 10 %.

Opération brioche

Cette année, sur l'initiative de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, aidé de volontaires, a été mis à contribution pour la vente des brioches.
L'argent collecté est destiné à l'APAEI de Dannemarie (association d'aide pour enfants et adultes handicapés) pour divers travaux, animations, etc.…..
Une douzaine de personnes a sillonné les rues de Bréchaumont et 146 brioches ont été vendues pour un montant total de 730 €.
Un grand merci à toutes les personnes ayant ouvert généreusement leur porte pour acheter une, voire plusieurs brioches.
Sont également remerciés les volontaires ayant aidé le Conseil à la vente des brioches. (Emilie Brun, Danielle Mulas, et Alain Anselin).

Christophe Iffenecker, conseiller municipal

Apaei du Sundgau

Une après midi bien occupée !

Une ballade très enrichissante à travers les sentiers ...

Visite de la forêt en date du 5 juillet 2014

Selon l'inventaire forestier national (2006-2011) la **forêt en France métropolitaine** couvre 16,3 millions d'hectares. Cela correspond à 29,7 % de notre territoire.
80% de ces forêts sont des forêts privées et les 20% restant sont des forêts communales (appartenant aux communes) ou domaniales (appartenant à l'état).
La forêt de Bréchaumont s'étend sur près de 114 hectares ce qui représente un patrimoine important par rapport aux communes voisines, elle est partagée en parcelles gérées par les services de l'ONF qui s'occupent des marquages pour les coupes décidées chaque année, des plantations et de l'entretien.
Les essences les plus courantes sont les hêtres et les chênes.
La gestion des forêts a évolué : désormais les coupes ne concernent plus une parcelle complète mais les arbres qui sont intéressants pour la coupe de l'année en fonction de leur valeur commerciale.
Nos prédécesseurs avaient choisi de favoriser le développement des chênes, la valeur commerciale en étant plus importante ; cela implique une gestion adéquate par rapport aux besoins de ces arbres en lumière.
Les arbres coupés sont destinés au bois de chauffage en lots et stères ainsi qu'à la vente que l'ONF essaie de concentrer auprès des scieries locales.
Chaque année le bois coupé correspond au bois qui aura poussé durant l'année ; grâce à cette gestion, le domaine de notre forêt perdure.
Les agents de l'ONF, gestionnaires de forêts et d'espaces naturels donnent des conseils aux communes afin de gérer au mieux les forêts ; cependant les communes propriétaires sont libres de les suivre ou non.
Merci à Monsieur Stutz, notre locataire de chasse, qui a eu la gentillesse de nous offrir le verre de l'amitié à l'issue de cette visite.

Cécile Francelle, conseillère municipale

Supplique de l'arbre

Homme!
Je suis la chaleur de ton foyer par les froides nuits d'hiver,
L'ombrage ami lorsque brûle le soleil d'été.
Je suis la charpente de ta maison, la planche de ta table.
Je suis le lit dans lequel tu dors et le bois dont tu fis tes navires.
Je suis le manche de ta houe et la porte de ton enclos.
Je suis le bois de ton berceau et aussi de ton cercueil.
Ecoute ma prière veux-tu ?
Laisse-moi vivre pour tempérer les climats et favoriser l'éclosion des fleurs.
Laisse-moi vivre pour arrêter les typhons et empêcher les vents de sable.
Laisse-moi vivre pour calmer les vents, pousser les nuages
et apporter la pluie qui véhicule la vie du monde.
Laisse-moi vivre pour empêcher les catastrophiques inondations qui tuent.
Je suis la source des ruisseaux. Je suis la vraie richesse de l'état.
Je contribue à la prospérité du plus petit village.
J'embellis ton pays par la verdure de mon manteau.
Homme, écoute ma prière
Ne me détruis pas!

Texte ancien d'un sage indochinois

Traditionnel repas de Juin de la Marpa

Repas Carpes-frites de la Marpa

Cette année un record a même été battu puisque plus de 200 repas ont été servis !

Commémoration du 11 Novembre à Bréchaumont

« Morts pour la France » : **Ne les Oublions pas.**

Il y a un siècle la France venait de rentrer en guerre … Ce 11 novembre 2014 a été l'occasion de se souvenir des soldats tombés pendant la guerre menée contre l'Allemagne entre 1914 et 1918.

Nous commémorons cette année le centenaire du début de la Grande Guerre. C'était l'occasion pour notre équipe municipale, le corps des pompiers de Traubach-le-Haut et Bréchaumont, les maires de Guevenatten, Traubach-le-Haut, Traubach-le-Bas, sans oublier de nombreux habitants, de se réunir autour d'une histoire commune dont nous sommes les héritiers.

Après une célébration en l'église de Bréchaumont, c'est devant le monument aux morts que s'est déroulée cette commémoration avec la lecture du message du secrétaire d'Etat aux Anciens combattants et à la Mémoire M. Kader ARIF, suivi de quelques mots qui me tenaient à cœur de prononcer en ce jour si particulier.

N'oublions pas ce qui s'est passé, n'oublions pas que la guerre est une épreuve ultime et que tous ces hommes ont subi la Loi implacable de l'Histoire.

SCHUBNEL Loïc, 3ème Adjoint

La Bataille du 13 août 1914

Le 1er août 2014 le tocsin a sonné à Bréchaumont. Il nous a rappelé qu'il y a cent ans une terrible guerre allait déchirer des nations, voire changer la face du monde .C'était le début de la première guerre mondiale.

Deux cantons se sont souvenus, celui de Dannemarie et celui de Montreux-Jeune, ce dernier retraçait en son et lumière la terrible bataille « du Moulin de la Caille » le 13 août 1914. Cette date sera liée à Bréchaumont car le matin du 13 août, une autre bataille aura lieu chez nous, dans le haut du village, vers la chapelle Notre Dame de Bellefontaine.
A cette époque nous possédions une maison des douanes près du « Kreutzwald » cent mètres au-dessus de l'usine Allemann. Bréchaumont était allemand depuis 1870 et s'appelait BRUCKENSWILLER. La frontière franco prussienne passait entre Reppe et la chapelle.
Dès le 3 août, une première offensive mènera les français jusqu'à Mulhouse, mais une contre-attaque allemande le 9 août les fera se retirer jusqu'à la frontière de 1870 ; là ils devront tenir coûte que coûte pour protéger la place forte de Belfort. Le 13 août le 60ème RI positionna son 3ème bataillon à Bréchaumont vers la route de Reppe au-dessus de la chapelle. Vers 9 heures des soldats allemands débouchèrent des lisières ouest de Bréchaumont appuyés par un détachement de mitrailleuses installé dans la maison des douanes. Ils se dirigèrent en bordure du bois communal, au nord et sud des routes de Reppe. Les soldats effectueront ce mouvement en terrain découvert face aux français qui ouvrent brusquement le feu tuant plusieurs allemands.L'avancée énergique des allemands sera stoppée à quatre cents mètres des lignes françaises .Vers douze heures, le canon de 75 français mit hors de combat la batterie, ainsi que les mitrailleuses de la maison des douanes. Les français passeront directement à la contre-attaque et repousseront les allemands vers Traubach. Les allemands prendront la fuite vers Dannemarie en passant par le bois d'Elbach. À ce moment la bataille de Montreux-Jeune commençait. Ce sera l'unique épisode pour Bréchaumont car très vite on passera à une guerre de position qui laissera le canton de Dannemarie français jusqu'en 1918.

Rappelons que nos arrières grands-pères portaient pour la plupart l'uniforme allemand puisque nous étions allemands depuis 1870. Le tocsin ne sonna pas en Allemagne, le garde-champêtre aura la tâche d'annoncer le début des hostilités.

Christophe IFFENECKER

Deux mariages à Bréchaumont

Et de un ...

Mlle. Sabrina Probst a dit oui à M. Julien Delestan !

Et de deux ...

Et puis voilà que Mme. Danielle Mulas a dit oui à M. Michel Arnold !

Jean Bourquin, 80 ans, 51 ans de mariage !

Jean est né le 05 juin 1934 à Lunéville (Meurthe et Moselle) au foyer de Raoul Bourquin et Suzanne Leyzer. Jean est le seul garçon d'une fratrie de trois enfants. Tout petit, il se prend déjà de passion pour les bêtes à plumes.

En août 1951, le jeune homme se fait engager à la ferme de Paul Marin à Rehainviller (54). Un an plus tard, appelé sous les drapeaux, il est affecté à Kenzingen d'où il revient avec le grade de brigadier-chef, avant d'aller servir dans le Constantinois en Algérie, de janvier à août 1957 ; ce qui lui a valu la médaille commémorative des opérations de sécurité et maintien de l'ordre AFN.

En octobre 1957, il reprend le travail à la ferme Marin qui se lance dans l'aviculture. Il va ensuite effectuer un stage à l'élevage avicole Flamencourt à Meung sur Loire (45) pendant huit mois. Comme l'élevage de volailles l'intéresse, il s'y fait embaucher en avril 1961.

En 1963, Jean rejoint la ferme avicole d'Alsace à Brumath, puis en 1973 la société avicole Studler à Berchères sur Vesgres (Eure et Loir) où il sera chef d'élevage, puis chef de centre à Hondschoote dans le Nord. En 1987, il vient s'installer à Bréchaumont où il prend en location le Couvoir de la Solitude avec Nicole et ses ainés. C'est en 2002, qu'ils emménagent dans la nouvelle exploitation sur la route de Chavannes.

C'est à Meung sur Loire que Jean rencontre Nicole Pellé. Le mariage est célébré le 27 avril 1963. Trois enfants sont nés de cette union : Isabelle en 1964, puis Philippe en janvier 1966 et Marie-Hélène en décembre 1966. Sa fille benjamine est mariée à Bernard Kubisz ; Jean a le bonheur de chérir deux petites filles.

Infatigable, Jean a toujours concilié travail et vie associative. En 1988, il intègre le comité de l'AS Bréchaumont et en est le président de 1991 à 2004. Il entre au conseil municipal en 1989, il brigue actuellement son cinquième mandat et est élu deuxième adjoint depuis 2001.

Dynamique, toujours à l'écoute de ses concitoyens quand il arpente les rues de Bréchaumont, Jean s'occupe, entre autre, de l'organisation du repas des ainés, des grands anniversaires, du carnaval des enfants (tant attendu par les petits et les grands !), du fleurissement, de la sécurité dans le village...

Toute l'équipe du conseil municipal ainsi que les habitants de Bréchaumont lui souhaitent encore un très joyeux anniversaire et une bonne santé lui permettant de pouvoir passer encore de belles années auprès de ses proches.

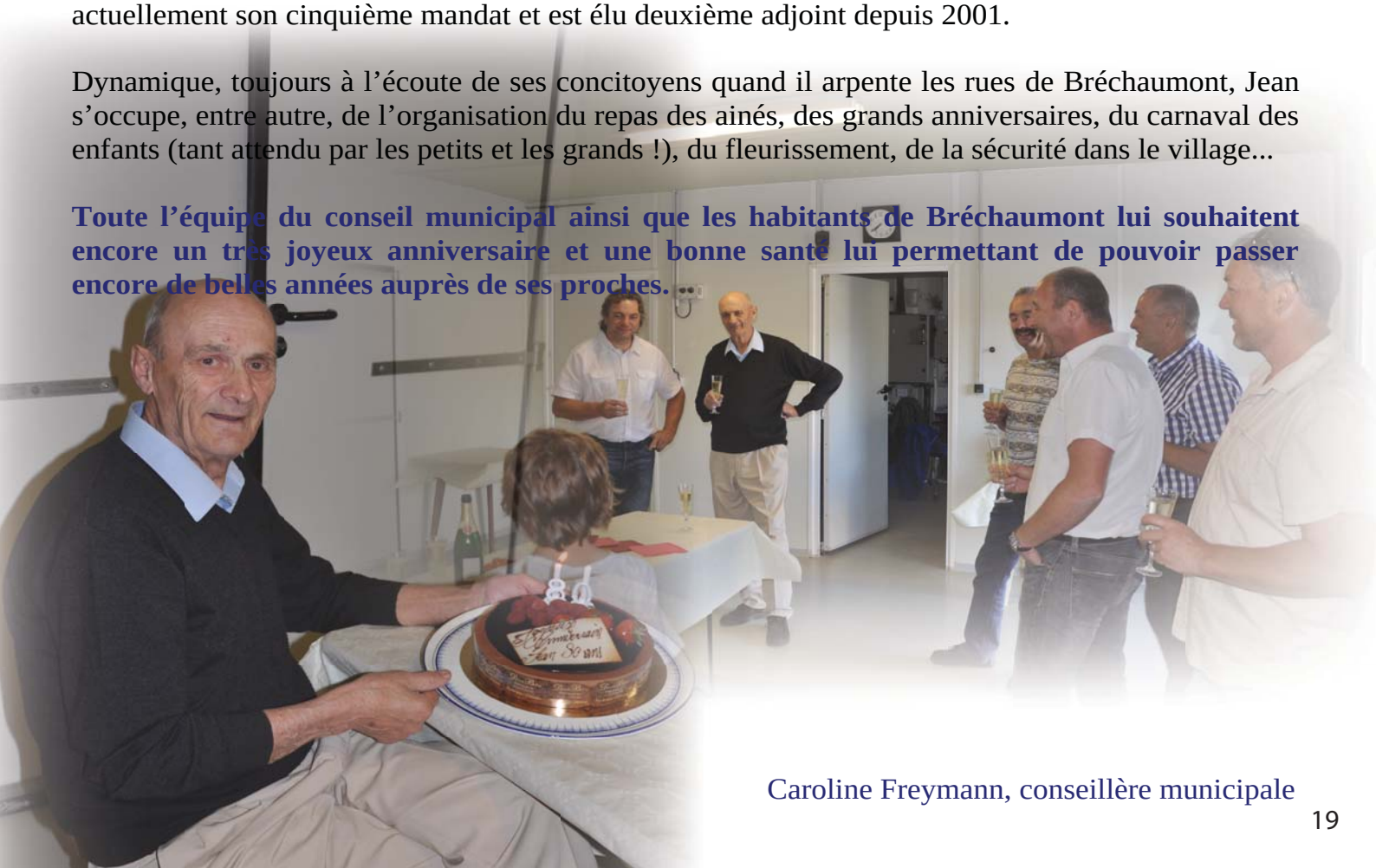

Caroline Freymann, conseillère municipale

Des parents comblés !

Mathis Meyer, né le 8 Août 2014,
au foyer de Wioland Marion et Meyer Fabrice

Charly et Lise Naegelen, nés le 22 Octobre 2014,
au foyer de Naegelen Célia (née Blind) et Mathieu

Noé Lotz, né le 26 Août 2014,
au foyer de Lotz Jordan et Pflimlin Elodie

Léna Chompton, né le 9 Août 2014,
au foyer de Chompton Christophe et Rigaut Christelle

De grands anniversaires !

Octobre : -Wioland Albert né le 1er Octobre 1932 (82 ans).

-Freymann Roger né le 3 Octobre 1926 (88 ans).

-Dreyer Claude né le 8 Octobre 1933 (81 ans).

-Brun Marie-Thérèse née le 12 Octobre 1933 (81 ans).

-Blondé Gabrielle née le 16 Octobre 1934 (80 ans).

-Poinçot Maria née le 21 Octobre 1925 (89 ans).

-Befort Jeanne née le 21 Octobre 1929 (85 ans).

Novembre : -Ledig Lucie née le 5 Novembre 1931 (83 ans).

-Blondé François né le 7 Novembre 1934 (80 ans).

-Blondé Agnès née le 10 Novembre 1934 (80 ans).

-Wioland Elisabeth née le 13 Novembre 1922 (92 ans).

-Trabold Louise née le 14 Novembre 1919 (95 ans).

-Poctier Alice née le 18 Novembre 1933 (81 ans).

-Boeglen Antoinette née le 25 Novembre 1919 (95 ans).

-Brun Marie-Thérèse née le 30 Novembre 1931 (83 ans).

Décembre : -Brun Colette née le 21 Décembre 1932 (82 ans).

Une pensée pour lui

Auguste Brun, Décédé le 25 Novembre 2014 à l'âge de 90 ans

Informations diverses

-Nous rappelons que les administrés ayant acheté du bois cette année doivent le récupérer dans les meilleurs délais en préservant la propreté des lieux.

-L'association « Sport Canin » de Bréchaumont nouvellement créée sera fière de vous accueillir sur le terrain de foot (maintenant partagé par deux associations)en tant que spectateur tous les Lundi soir et mercredi soir de 18H à 21H (Des cours d'éducation pour tous les chiens seront aussi organisés l'année prochaine le Samedi après-midi ou le Dimanche matin).

-Un talon, vous permettant de vous exprimer en toute liberté sur la forme ou le contenu des articles du P'tit Brech , est disposé en fin de bulletin ; n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à déposer le talon en mairie de Bréchaumont !

-Il est à présent possible de prendre rendez-vous avec le Maire ou un de ses adjoints, en fonction de leur disponibilité, du Jeudi au Samedi. L'un deux s'avisera d'être présent pendant ces 3 jours. (Merci de prévenir de votre souhait au moins 1 jour à l'avance.)

-Il nous a à nouveau été signalé que des personnes utiliseraient à mauvaise escient le container à déchets verts à l'extérieur du village. Ce ne sont a priori pas des personnes originaires de Bréchaumont spécifiquement mais des villages alentours ; les brigades vertes ainsi que la gendarmerie sont prévenues et vont mener leur enquête. Il va de soi que si vous remarquez un comportement anormal, la communication d'une simple plaque d'immatriculation et si possible avec une photo, peut être un moyen efficace de retrouver les responsables.

-Nous rappelons que les haies doivent être taillées correctement de façon à pouvoir permettre aux habitants du village d'utiliser les trottoirs existants.

-A partir du prochain bulletin vous sera présentée régulièrement une passion d'un habitant de Bréchaumont ; n'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez envie de partager votre passion avec d'autres !

-Nous avons rencontré des difficultés lors de la distribution du dernier Bulletin, il serait plus aisé pour nous que chacun ait dans la mesure du possible une boîte aux lettres avec l'inscription du nom et du prénom.

-l'accès à la place de la Mairie sera limité pendant les travaux de la mairie, puis sera impossible pendant sa réfection durant l'année 2015. Le bus scolaire devrait pouvoir à nouveau utiliser la place à la fin de l'année 2015. Le trottoir du côté mairie de la rue du moulin sera à nouveau praticable au plus tard au printemps de la même année. Enfin un abri-bus provisoire a été installé près de l'Eglise, il y restera jusqu'à l'installation d'un abri-bus durable.

-Un sapin de Noël sera disposé près de l'Eglise, sachez que des branches qui seront coupées peuvent être récupérées à partir de la semaine prochaine en Mairie.

-la société Colas interviendra au printemps dans l'ensemble des rues du village. En effet une trentaine de traversées « à problème » a été relevée. C'est pourquoi nous avons contacté cette société spécialisée dans la réfection des traversées de routes ou encore des « nids de poules ». Elle utilise une émulsion à base de bitume et de graviers mélangés. Cette injection est rapide, de sorte que l'intervention dans notre village ne devrait pas excéder une journée. Le coût pour la commune sera de 3 200 euros. Seules les traversées incurvées peuvent être aplanies grâce à ce procédé.

Information sur la rénovation des bâtiments

Le 13 novembre, le Syndicat Mixte pour le Sundgau (SMS) a organisé à la Halle au Blé d' Altkirch une journée consacrée à l'avenir du territoire sundgauvien. Parmi les ateliers proposés aux élus, acteurs du territoire et habitants, j'ai participé à titre personnel à celui de :

LA RENOVATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI

- présentation des politiques d'aides à la rénovation
- intervention d'un bureau d'études en audit thermique
Intervenants : Alter Alsace Energie - ADEME - DER thermographie.
Au cours de cet atelier j'ai pu glaner de nombreuses informations que j'aimerais vous faire partager.
Vous souhaitez investir partiellement ou globalement dans un projet de rénovation de votre consommation d'énergie (chauffage, ventilation, régulation, isolation, eau chaude sanitaire) vous pouvez prendre contact auprès :

ALTER ALSACE ENERGIES
4 rue du Maréchal Foch 68460 LUTTERBACH
tel 03.89.50.06.20- eie68@alteralsace.org

Vous serez mis en relation avec un conseiller info-énergie qui vous accompagnera dans votre projet, conseils adaptés à vos besoins, conseils techniques et montage financier (assemblage de toutes les aides possibles afin d'optimiser les coûts). Aide au choix des travaux, suivi des consommations après les travaux. Ce service est gratuit et objectif, INFO ENERGIE est un réseau national initié par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie).
Si vote projet est complexe, votre conseiller vous orientera vers un bureau d'études thermique qui viendra faire à votre domicile un audit général de votre habitat et vous préconisera les travaux les plus judicieux à entreprendre pour réaliser le maximum d'économie d'énergie.
Les frais occasionnés par cet audit vous seront en partie remboursés.
Sachez aussi que quatre banques ont répondu favorablement à la mise en place de prêts particulièrement bien étudiés : LE CIC, le CREDIT MUTUEL, le CREDIT AGRICOLE, la CAISSE D'EPARGNE.
Cette rencontre s'est prolongée en soirée par une conférence -débat dont le thème était "VERS L'ECONOMIE DE PARTAGE ".
Les échanges ont été particulièrement animés et enrichissants, beaucoup d'idées émergeantes et participatives de la part des élus et des habitants.

Danielle MULAS-ARNOLD Membre de la commission communication

Les rendez-vous !

-Le Mercredi 3 décembre : présentation des différentes compétences et de l'action des brigades vertes dans notre village par Lionel Peter

-le Samedi 6 décembre à 14H pour la confection de déco de Noël dédiées à la commune. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter Cécile Francelle au : 07 62 92 07 69 (Un goûter sera organisé après cette après-midi de dur labeur !)

-Le 10 Janvier 2015 : repas des ainés à La Marpa à partir de 11H30. (pour les plus de 65 ans résidant à Bréchaumont).

-Le 7 mars 2015 : à partir de 14H30 sur la place de l'église, défilé de Carnaval des enfants organisé par M. Bourquin. (goûter et confettis offerts par la Commune)

Pensez-y !

SNACK CHEZ COCO !

Tout prêt de chez nous à CHAVANNES SUR L'ETANG à côté de l'Eglise, Corinne vous attend.

Elle vous concoctera : paninis, hot dogs, hamburgers, sandwichs, salades, croque-monsieur, gaufres, glaces, tartes ...

Tout est fait à la minute, à consommer sur place ou à emporter !

Du Mardi au Vendredi	**de 10h à 21 h**
Le Samedi	**de 10h à 14h et de 17h à 21h**
Le Dimanche	**de 17h à 21h**

Fermeture le Lundi

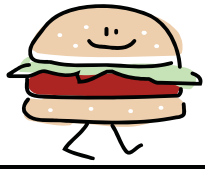

Tél. 06 36 84 70 98

Footing en groupe à Bréchaumont

Footing collectif le dimanche matin

- **Problème de motivation pour aller courir,** venez découvrir les sorties en groupe.
- **Possibilité d'apprendre à courir au débutant. Passage de la marche rapide au jogging** Objectif courir 30 minutes est un objectif à la portée de beaucoup après quelques semaines.
- **Découvrir le plaisir de courir en groupe, amitié, convivialité, rencontre, sécurité.**
- **Préparation à tous les sports, échauffement, endurance, résistance douce et dure, conseil à la course à pied,** -> pour tous ceux qui désirent réaliser de la compétition
- **Découvrir la région du Sundgau en courant.**
- **Courir avec d'autres sportifs (vététistes,)** -> possibilité d'être accompagné dans nos sorties par des vététistes (enfants et adultes)
- **Préparation hivernale pour être en forme durant l'année**
- **Exercices d'étirements ->** Séance prévue après chaque sortie

Les entrainements peuvent se terminer par une boisson chaude ou froide.

Lieu de rassemblement le dimanche matin à 9 heures l'été et 9h 30mn l'hiver rue de la Solitude à Bréchaumont pour tous renseignements :
Daniel ANDRE 28e, rue de la Solitude 68210 BRECHAUMONT
Conseil : Prendre contact avec son médecin pour toutes contre-indications à la pratique du sport et si possible une assurance responsabilité civile.

Daniel André

Echangeons….autour d'une soupe

Le, 6 décembre à 19h30 au Foyer de Bréchaumont

Nous vous invitons à partager avec nous une soupe, et …des idées.
En effet nous vous présenterons, lors de cette soirée, le concept des « partages de savoirs ».
Ce système existe depuis de nombreuses années dans plusieurs villes et villages de France.
Nous souhaitons vivre cette aventure chez nous !

L'idée est simple : on peut échanger, sans contrepartie financière, des savoirs ou des savoirs-faire qu'ils soient manuels, intellectuels ou pratiques.

Vous souhaitez apprendre à faire les crêpes bretonnes ou le kougelhopf alsacien ? Connaître l'histoire du Sundgau ou savoir reconnaître les champignons ? Apprendre les bases de la couture ou savoir faire la confiture … ?

C'est le moment de vous laisser tenter lors de cette soirée…

Apportez un dessert à partager et notre premier échange gastronomique sera déjà une réussite !

<u>Merci de confirmer votre participation dés que possible à :</u>
Mme Annick BLONDE au 03.89.08.00.41
Mme Danielle MULAS au 06.61.16.21.84
Mme Céline MARTINEAU au 06.77.97.86.16

Marché de Noël à la Marpa

"Le troisième Marché de Noël de la Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Âgées (MARPA) aura lieu le dimanche 14 décembre de 14h30 à 17h30.
Tous les objets de décoration proposés et les petits gâteaux sont fabriqués par les résidents aidés par les bénévoles.
Nous vous attendons nombreux."

Numéros utiles

POMPIERS

18

GENDARMERIE

17

SAMU

15

HOPITAL SAINT-MORAND

03 89 08 30 30

CENTRE ANTI-POISON

03 88 37 37 37

PHARMACIE HIGY

03 89 25 04 14

PHARMACIE RISTERUCCI

03 89 25 09 10

APA (Service d'Aide à la Personne) **03 89 32 78 78**

ASAME (Service d'Aide à la Personne) **03 89 60 24 24**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE **03 89 07 24 24**
info@cc-porte-alsace.fr
Site internet : www.cc-porte-alsace.fr

BRIGADES VERTES **03 89 08 00 71**

EDF **0.810.333.068**

Syndicat intercommunal en eau potable : **06 77 88 26 97**

Syndicat intercommunal scolaire des 5 villages , secrétariat Mairie de Bréchaumont **03 89 25 00 83**

09 66 98 81 94

Numéros des principaux opérateurs téléphoniques :

- **Orange : 39 70**
- **Bouygues : 0 825 825 614**
- **SFR : 10 23**
- **Free : 10 44 ou 32 44**

Talon d'expression libre

Indiquez-nous vos éventuelles remarques sur le fond des sujets abordés tout au long du bulletin, sur la forme de ces articles,
ou bien n'hésitez pas à nous proposer des idées d'articles !